Strasbourg – Lundi 21 octobre 2013. La fraude sur les **prothèses mammaires PIP** et les problèmes liés aux
prothèses de hanche
« métal sur métal » ont amené la Commission européenne à
réviser ses directives sur les dispositifs médicaux
, après une intense pression parlementaire.

Le Parlement européen a voté aujourd'hui sur ces révisions.
Gilles Pargneaux a déclaré à l'issue du vote : « *Le scandale des implants mammaires, c'est 500 000 prothèses portées dans le monde, 8 000 retraits d'implants, 48 cas de cancer avérés. Ces nombreux drames nous obligeaient à revoir en profondeur ces textes qui concernent directement la santé des Européens. Notre réaction a été à la hauteur, là où la Commission européenne a d'abord pêché par sa lenteur, puis par des propositions initiales insuffisantes en termes de sécurité et de santé publique* ».
« *Initialement, nous avions plaidé pour une autorisation de mise sur le marché pour les dispositifs médicaux implantables à haut risque. Notre proposition était soutenue par les Verts et la GUE, mais elle n'a pas survécu à la très forte opposition de la droite, des libéraux et des conservateurs. Les changements introduits représentent tout de même des avancées dont nous nous félicitons* » conclut l'eurodéputé.